**PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU LUNDI 20 OCTOBRE 2025**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer en qualité de nouvel Administrateur, **Monsieur OTHMANE ALAOUI,** qui est actuellement Directeur Général Adjoint du Groupe Bank Of Africa. Son mandat d'une durée de trois (03) ans arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à _____***

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et conformément aux dispositions de la circulaire n°002-2018/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des Etablissements de Crédit et des Compagnies Financières de l'UMOA, décide de nommer en qualité de Commissaire Aux Comptes Suppléant, **le cabinet DELOITTE**, spécialisé dans l'Audit, le Conseil et le Commissariat aux Comptes de grands groupes internationaux ainsi que des partenaires privés et publics locaux. Son mandat d'une durée de trois (03) ans arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à _____*

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou copie du procès-verbal de la présente Assemblée Générale tous pouvoirs pour effectuer les formalités de publication légale.

***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à _____***

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la Présidente remercie tous les participants à cette réunion pour la qualité des échanges.

La séance est levée à _____ heures _____ minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du Bureau.

La Présidente Le Secrétaire de séance

Les Scrutateurs :